

- Du 17/02/2020 AU 18/12/2020 - Lieu de formation PARIS 18^{ème}
 Du 17/02/2020 AU 17/02/2021 - Lieu de formation PARIS 18^{ème}

Nom :
Nom de naissance :
Prénom :
Date de naissance :
Lieu de naissance : Numéro de Dépt :
Numéro Sécurité Sociale :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tel pers : Tel prof :
Courriel :
Numéro Identifiant Pôle emploi :
Personne à contacter en cas d'urgence (obligatoire) :
Nom : Prénom :
En qualité de :
Tel pers : Tel prof :
Adresse :

PHOTO à
coller.
Obligatoire

**Ce dossier comprend : l'inscription à la formation et l'inscription aux TEP.
Le dossier de candidature COMPLET est à envoyer avant les tests de sélections :**

CAMPUS LEO LAGRANGE - 150 rue des Poissonniers - 75883 Paris cedex 18

Constitution du dossier de candidature

- C.V et Lettre de motivation (Projet Professionnel en adéquation avec le diplôme)
- Copie de la pièce d'identité en cours de validité (recto/verso) ou du passeport en cours de validité ou copie de la carte de séjour en cours de validité au premier jour de la formation
- Copie de la carte vitale
- Copie de l'attestation de Droits à l'Assurance Maladie en cours de validité
- Copie de l'attestation de Recensement pour les – de 25 ans
- Copie du Certificat Individuel de Participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) pour les – de 25 ans
- 1 photo d'identité supplémentaire (avec nom et prénom indiqués au verso)
- 1 chèque de 20 Euros à l'ordre de Campus Leo Lagrange
- Si vous êtes demandeurs d'emploi : Copie d'un avis de situation OBLIGATOIRE à télécharger sur votre espace personnel Pôle Emploi

Pour les titulaires :

- Copie des diplômes et brevets (BAFD / BPJEPS/ BEES / Tronc commun / Diplôme fédéral / BASE /diplômes scolaires)
- Copie des UC déjà acquises
- Copie de l'attestation de réussite aux «Tests Exigences Préalables à l'entrée en formation » si vous l'avez déjà acquise précédemment (TEP)

Constitution du dossier des Tests d'Exigences Préalables, à joindre au dossier de candidature :

- Joindre une copie de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante
 - « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS)
 - « premiers secours en équipe de niveau 1 ou 2 » (PSE 1 ou PSE 2) en cours de validité
 - « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité
 - « certificat de sauveteur secouriste du travail (STT) » en cours de validité

ET :

- Justifier d'une expérience d'animateur (ce) professionnel (le) ou non professionnel (le) auprès de tout public d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil. (ci-joint un exemple d'attestation)

Le candidat est dispensé de l'attestation de justification d'une expérience d'animation de groupe de 200 heures s'il est titulaire d'un diplôme figurant dans la liste suivante :

- Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien /BAPAAT
- Certificat de qualification professionnelle « animateur périscolaire »
- Certificat de qualification professionnelle « animateur de loisirs sportifs »
- Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur / BAFA
- Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur /BAFD
- Baccalauréat professionnel « service de proximité et vie locale »
- Baccalauréat professionnel agricole (toute option)
- Brevet professionnel délivré par le ministre de l'agriculture (toute option)
- Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (toute spécialité)/BP JEPS
- Baccalauréat professionnel ASSP « accompagnement soins et service à la personne »
- Brevet d'études professionnelles « accompagnement soins et services à la personne »
- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS)
- Diplôme professionnel d'aide-soignant (DPAS)
- Diplôme d'aide médico psychologique (AMP)
- Certificat d'aptitudes professionnelles » petite enfance »
- Brevet d'études professionnelles « carrières sanitaires et sociales »
- Brevet d'études professionnelles agricoles « services aux personnes »
- Titre professionnel agent(e) de médiation, information, services
- Titre professionnel technicien(ne) médiation services
- Diplôme d'Etat de moniteur éducateur
- Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social
- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture
- Diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale